

**Elections des représentants du personnel au conseil
d'administration de la CNRACL
(Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales)
2021**

La Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) procédera au renouvellement de son conseil d'administration du 1^{er} au 15 mars 2021.

Dans ce cadre, les personnes retraitées de la CNRACL et domiciliées sur la commune sont invitées à prendre part au vote soit par internet via un site sécurisé, soit par correspondance.

L'instruction de vote ainsi que la liste électorale du collège du personnel en retraite sur la commune sont consultables, pour les personnes concernées, à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture habituels.